

Administration communale de Waimes

| | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Intitulé de la fonction : | Ouvrier qualifié maçon (m/f) |
| Code ROME : | |

MISSION

L'ouvrier qualifié maçon (m/f) est affecté à l'ensemble des travaux que réalise le service des travaux et aux tâches liées à sa qualification, telles que la maçonnerie, la construction, l'entretien et la réparation des bâtiments et du patrimoine de la commune de Waimes tout en assurant la logistique du chantier. Il s'informe sur les caractéristiques de l'ouvrage et des matériaux afin de codifier les dosages et quantités nécessaires aux travaux.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Se conformer en tout temps aux normes de sécurité conformément à la loi sur le bien-être au travail
- Etre détenteur d'un permis de conduire B
- Posséder un casier judiciaire vierge

COMPETENCES ORGANISATIONNELLES

- **Compétences**
Capacité à maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
Capacité à s'informer et se former aux évolutions du métier.
Capacité à apprécier l'urgence des demandes
- **La civilité**
Capacité à traiter les bénéficiaires et les membres de l'administration avec considération et empathie.
- **La collaboration**
Capacité à collaborer avec ses collègues et à contribuer au maintien d'un environnement agréable.
- **L'interaction**
Capacité à collaborer avec les autres corps de métier
- **La communication**
Capacité à communiquer avec le public, ses collègues et sa hiérarchie.
Capacité à communiquer aisément à l'oral.
- **La déontologie (intégrité et professionnalisme)**
Capacité à faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction.
Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers
Adhérer aux objectifs et respecter tous les règlements et procédures de l'institution
Faire preuve de ponctualité
Veiller au respect des normes environnementales
- **Ethique de la profession**
respecter la déontologie propre à la fonction et en particulier le respect du secret professionnel
- **Droit de réserve et de discrétion**
- **La qualité et degré d'achèvement du travail accompli**
Capacité à accomplir un travail de qualité de façon méthodique, précise et rigoureuse
- **L'efficacité**
Capacité à effectuer l'ensemble des tâches dans les délais imposés.
- **L'initiative**
Capacité à agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction, à faire face à une situation imprévue.
- **L'investissement professionnel**
Capacité à s'investir dans sa fonction, à maintenir son niveau de performance et de motivation, à mettre à niveau ses compétences.

Administration communale de Waimes

- **La flexibilité**
Capacité à s'adapter à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs
- **Le self-control**
Capacité à réagir avec calme et maîtrise de soi, en présence d'évènement soudain ou imprévu.

COMPETENCES LIEES A LA FONCTION

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive.

| | |
|-----------------------------|---|
| Réaliser les travaux | <p>GENERALITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et/ou des bâtiments ▪ Effectuer des travaux simples non liés à sa qualification ▪ Effectuer des travaux liés à sa qualification ▪ Effectuer les tâches accessoires nécessaires à l'exercice de sa fonction ▪ Veiller à la propreté du travail et nettoyer le chantier à l'issue du travail ▪ Appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues et des usagers <p>SPECIFICITES :</p> <p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la maintenance préventive et curative des bâtis du patrimoine communal ▪ Appliquer les techniques des produits ▪ Préparer des mortiers, le béton, ... ▪ Monter/démonter des échafaudages ▪ Tracer et reporter les points de niveau ▪ Assembler les éléments de construction ▪ Effectuer les coffrages liés aux constructions à effectuer ▪ Découper/tailler les matériaux de construction (pierres, briques, blocs, ...) ▪ Construire/démolir les murs et les fondations, effectuer les coffrages, fabriquer les armatures pour armer le béton, couler le béton, jointoyer, lisser le mortier ▪ Maçonner les chambres de visite ▪ Raccorder les égouts et les citernes, réaliser les drainages périphériques ▪ Réaliser les ragréages sur les surfaces endommagées, reboucher des fissures ▪ Réparer des dalles, escaliers, la maçonnerie et remplacer des pierres, briques ▪ Retirer les enduits endommagés, cloqués, écaillés ▪ Effectuer la rénovation ou la conservation des structures en maçonneries des bâtiments ▪ Effectuer le ravalement de façades et de murs intérieurs ▪ Assurer des travaux de réalisation de maçonnerie ou de dallage ▪ Assurer la quantification des besoins et la logistique des chantiers ▪ Maîtriser les différentes techniques applicables en la matière et les équipements et outillages spécifiques ▪ Etaçonner murs et tranchées ▪ Placer des matériaux d'isolation ▪ Placer des membranes imperméables ▪ Placer des éléments du réseau d'égout : pièces de raccordement, accessoires de fixation, étanchéité, joints, sterfput, anti-retour, ... ▪ Poser des installations et des canalisations des eaux usées ou pluviales ▪ Poser des tuyaux et grilles de ventilation ▪ Soulever des charges importantes en respectant les principes ergonomiques <p>Contrôle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler l'état des ouvrages de construction et de leurs supports ▪ Contrôler la verticalité, l'horizontalité, la planéité des murs ▪ Détecter les fissures et les éléments à réparer, et identifier l'origine des fissures ▪ Identifier les causes des dégâts ▪ Identifier les repères et les tracés et reporter les dimensions ▪ Prendre les mesures pour la réalisation de murs et des coffrages ▪ Mettre de niveau les murs ▪ S'assurer de la stabilité des matériaux, du respect des pentes et des niveaux d'écoulement, du respect des profondeurs et des dimensions |
|-----------------------------|---|

Administration communale de Waimes

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécuriser le chantier et installer la signalisation ad hoc ▪ Surveiller la prise du béton ▪ Veiller à la stabilité des ouvrages ▪ Vérifier s'il s'agit d'un mur porteur <p><u>Information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire le cahier des charges, les plans, les croquis, reconnaître les matériaux ▪ Informer le responsable de l'état d'avancement ▪ Informer le supérieur hiérarchique de tout problème lié à la sécurité ou à l'intégrité (état/ fonctionnement) des EPI et EPC ▪ Prendre connaissance des consignes de travail quotidiennes et du planning ▪ S'informer sur les conditions du chantier <p><u>Interaction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer avec les autres corps de métier ou entreprises ▪ Collaborer avec les membres de l'équipe ▪ Collaborer avec les ouvriers des autres services techniques ▪ Participer de manière active et régulière aux formations proposées ▪ Signaler des défaillances remarquées aux outillages, matériels, véhicules |
| <p>Gérer le matériel, les matériaux, le charroi</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réceptionner, vérifier et stocker les matières et le matériel ▪ Assurer l'approvisionnement du poste de travail en matériel et matériaux selon les procédures mises en place ▪ Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements, les véhicules et les locaux ▪ Prendre soin des outils et de leur tenue en état de marche ▪ Déplacer le matériel sur le chantier ▪ Transporter les matériaux de construction et de démolition ▪ Maîtriser la conduite de véhicules nécessitant l'obtention d'un permis de conduire B ▪ Maîtriser l'utilisation des équipements de travail les plus appropriés au travail à réaliser pour des travaux en hauteur (échelles, escabeaux, échafaudages, ...) ▪ Maîtriser l'utilisation de l'outillage nécessaire à la fonction |